



2022 N° 23

Unité Pastorale de Beloeil - Bernissart

Du 5 au 18 décembre

L'Echo du chœur

Le 8 décembre, l'Église universelle fêtera l'Immaculée Conception de la bienheureuse Vierge Marie.

Privilège selon lequel, en vertu d'une grâce exceptionnelle, la Vierge Marie est née préservée du péché originel. Le dogme de l'Immaculée Conception a été proclamé par Pie IX en 1854. Le 25 mars 1858, en la fête de l'Annonciation, la Dame de la grotte de Massabielle se présente à la petite Bernadette Soubirous : « Que soy era Immaculada concepiou, Je suis l'Immaculée Conception ». Bernadette répètera cette affirmation qu'elle ne comprend pas chez le curé Peyramale, et qui laisse le curé étourdi d'entendre de la bouche de cette illettrée l'affirmation que l'Église vient de prononcer quatre ans plus tôt. Nous ne trouvons nulle part dans la Bible traces de ce dogme. Ce sont les conciles des premiers siècles qui sont parvenus à dire avec clarté que Jésus était vrai Dieu et vrai homme. Dès lors, s'il est vrai Dieu et vrai homme, Marie est mère de Dieu ! Et Marie, étant mère de Dieu, n'a pas pu connaître le péché. D'où cette affirmation : Marie est conçue sans péché, une formule utilisée notamment à Lourdes à la fin de chaque dizaine du chapelet : « Ô Marie, conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous. »

Marie est conçue sans péché, cela veut dire que dès le début, elle est dans la clarté totale. Elle est dans une disponibilité totale, une terre vierge sur laquelle Dieu peut écrire son projet. Après, s'est-elle mise en colère ? Sans doute, elle n'a pas été exemptée de vivre une vie humaine. Seulement elle a vécu dans la clarté totale de Dieu. Il y a des colères qui endommagent les autres, et il y a de saines colères, Jésus en a eu lui aussi. Nous-mêmes pouvons vivre de cette clarté totale, et être en très grande proximité avec Marie. Nous ne sommes pas faits pour vivre dans le péché. Le péché, c'est une corrosion, une usure dans notre relation avec Dieu. Nous sommes faits pour vivre dans cette clarté et cette intimité de Dieu, ce choix de Dieu de notre part qui transforme notre vie et nos relations quotidiennes. A chacun de nous de nous laisser toucher par l'Évangile pour en rayonner. Alors on pourra dire un jour de nous aussi, comme on le dit des saintes et des saints : « En eux le Verbe s'est fait chair, « la Parole de Dieu a pris corps ».



Nous relançons ces prochains dimanches la vente des billets « Amis de Lourdes » à 3 euros. Le dimanche 12 février, en deux endroits différents une main innocente tirera des billets qui donneront droit à une bourse de 300 euros, valable cinq ans pour se rendre en pèlerinage à Lourdes et rencontrer avec bien d'autres frères et sœurs pèlerins l'Immaculée Conception. Soyons nombreux à les acheter, pour nous-mêmes, pour nos proches, pour des voisins. Il vous est aussi loisible d'offrir une bourse gagnée à l'un de vos proches, à un jeune ou à une personne malade qui souhaite partir.

Pour écrire la première partie de cet éditorial, je me suis inspiré de l'interview du Père Jacques Nieuviarts, assomptionniste, dans le journal *La Croix* trouvée sur internet

Yves Verfaillie, votre Curé

Agenda du 5 au 18 décembre

Lundi 5 décembre

17h00: Quevaucamps, chapelet.

Mardi 6 décembre

Journée de recollection pour les prêtres, diacres et animateurs en pastorale à Villers-Notre-Dame.

En période hivernale, plus de chapelet à l'église de Thumaide.

18h00: Beloeil, messe et recommandation de Louise Nottez, Marie Nottez, Marcel Nottez, Andrée Cambier, Yvonne D'Hooghe.

19h00: Basècles, réunion de l'EAP.

Mercredi 7 décembre

09h00-10h00: Basècles, un prêtre à votre écoute.

14h00-15h00: Basècles, préparons Noël avec les enfants

17h30: Basècles, chapelet à chapelle, **18h00**: messe pour la famille Foucart, Emile Destrebecq et Anna Le-febvre.

19h00: Basècles, assemblée générale pour l'ASBL.

Jeudi 8 décembre

15h00: Basècles, adoration à la chapelle de la Maison paroissiale avec à **17h00** le chapelet.

18h00: Pommeroeul, messe pour Ginette et Charles Doyen.

19h30: Grandglise, répétition de chants avec la chorale Rhapsode.

Vendredi 9 décembre

18h00: Blaton, messe à l'église, crèche à la chapelle.

Samedi 10 décembre

17h00: Stamburges, messe à l'intention d'Antoine Quintin (1er anniversaire de son décès).

18h00 : Pommeroeul, messe pour Nicole Honnorez et famille, famille Doyen-Storme.

18h30: Bénédiction de la nouvelle caserne des pompiers à Blaton. Ste-Barbe.

Dimanche 11 décembre, 3e dimanche de l'Avent

Collecte pour Vivre ensemble

09h30: Blaton messe.

09h30: Ellignies, messe pour les époux Marcel Mesdagh et Christiane Deboe, Marie-Rose Mesdagh, Jean-Jacques Rustin, Béatrice Boulart, les époux Georgette Vancopenolle et Gilbert Ponchaut.

11h00: Basècles, messe en l'honneur de Notre Dame du Rosaire.

11h00: Bernissart, messe des familles. Messe du mois pour Gisèle Fontaine.

11h00: Quevaucamps, messe pour Godrie Roméo, Marie-Thérèse Goffin et famille. Recommandation de la

famille Malghem-Massinon, Degallaix-Detournay, les pensionnaires défunts du Manoir Notre-Dame à Péronnes, Claude Marbaix.

Lundi 12 décembre

17h00: Quevaucamps, chapelet.

Mardi 13 décembre

18h00: Beloeil, messe

Mercredi 14 décembre

09h00-10h00: Basècles, un prêtre à votre écoute.

14h00-15h00: Basècles, préparons Noël avec les enfants de la catéchèse.

17h30: Basècles, chapelet, **18h00**: messe en l'honneur de Notre Dame de Lourdes.

Jeudi 15 décembre

15h00: Basècles, adoration à la chapelle de la Maison paroissiale, **17h00**: chapelet.

18h00 : Pommeroeul, messe pour Claude Fourneau.

Vendredi 16 décembre

18h00: Blaton, messe à l'église.

Samedi 17 décembre

17h00: Grandglise, messe animée par la chorale « Rhapsode », à l'intention de Michel Plassckaert et des défunts recommandés : Sabeline Bak, Michel Di Cola, Roland Wuilpart.

18h00 : Ville- Pommeroeul, messe des familles. Messe pour M et Mme Jacques Storme, la famille Godin, Bernard Miroir.

Dimanche 18 décembre, 4e dimanche de l'Avent

09h30: Blaton, messe et recommandation de Gilbert Patris, Gilbert Harvengt, Arsène De Wolf.

09h30: Beloeil, messe du mois pour Christian Levecq, Jacques Houtteman.

09h30: Basècles, catéchèse année 2 et 3. Groupe de parole pour les parents autour d'une tasse de café.

11h00: Basècles, messe des familles. Messe pour M. l'abbé Daniel Caufriez (2e anniversaire).

11h00: Harchies, messe du mois pour Grégory Lassois, Franz Beugnies, Manuel Jimenez Poley, Irène Penne, et recommandation de Orlando Tonerio, Rina Nascimben, Niagara Tonerio, Georges Quivy, Germaine Procureur, Célestine Debusschere, Manuela Forner.

Horaire des messes de Noël

Samedi 24 décembre : 17h00 : Grandglise
Minuit: Pommeroeul.

Dimanche 25 décembre : 09h30: Blaton et Ellignies
11h00: Basècles et Bernissart

Sainte-Cécile à Ville-Pommeroeul

Après la Saint-Brice le 13 novembre, le clocher de Ville Pommeroeul a honoré sainte Cécile (fêtée le 22/11) lors de la messe du samedi 19 novembre.

Les amateurs de chant, quelques choristes de l'Unité Pastorale, le groupe "Amicitia" de Dour, ont uni leurs voix aux chorales de Ville-Pommerœul et de Pommerœul pour animer la messe de 18h.

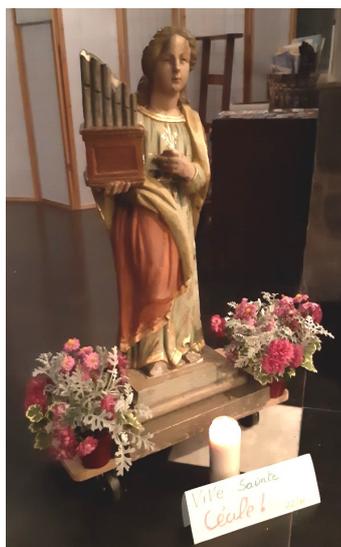
Un bouquet de louveteaux de La Hulpe est venu égayer notre assemblée priante et chantante. Tous étaient réunis autour de la très belle statue de Sainte Cécile (pierre polychrome du XVIII^e siècle) qui, pour l'occasion, avait fait le déplacement de Pommeroeul à Ville.

À l'issue de la célébration, un apéro généreux et gourmand était offert grâce aux bénévoles du clocher et à la paroisse nouvelle de Belœil-Bernissart.

Tous les participants étaient ravis par la chaleureuse ambiance et la convivialité.

À toutes et tous merci, merci !

Claire-Marie LEMAUR



Les béatitudes du chant

Heureux celui qui chante et qui peut apporter à la beauté du monde
Heureux celui qui prête sa voix à toute espérance d'homme
Heureux celui qui mêle dans son chant le rire et les larmes des siens
Heureux celui qui se souvient que tendresse et douceur sont de grandes merveilles
Heureux celui qui goûte assez le silence pour l'habiller de ses murmures
Heureux celui qui sait que la musique est le jeu des enfants avec la liberté
Heureux celui qui n'a pas oublié que la guitare vibre tout près du cœur
Heureux celui qui dit la guerre et le sang avec des cris qui font venir la paix
Heureux celui qui dit l'amour de la vie avec des mots qui font naître la joie
Heureux celui qui aime tant son frère que leur chant n'a rien à craindre de la mort.

Dans la foi et l'espérance

nous avons célébré les funérailles de :

Mme Marie Louise Amorison, veuve Arthur Draguet, née à Stambruges le 14/04/1939, décédée à Stambruges le 03/11/2022, domiciliée rue Chevauchoire, 37 à 7973 Stambruges.

Mme Renée Mauroit, née à Basècles le 14/07/1937, décédée à Basècles le 12/11/2022, domiciliée rue de la Voilette, 48 à 7971 Basècles.

M. Roland Carlier, époux Réjane Morvan, né à Beloeil le 20/03/1948, décédé à Tournai le 13/11/2022, domicilié rue de Péruwelz, 107 à Blaton.

Mme Béatrice Miroir, veuve Yvan Lestrade, née à Baudour le 20/09/60, décédée à Flénu le 15/11/22, domiciliée en maison de repos à Flénu. Ses funérailles ont été célébrées à Beloeil.

Mme Arlette Valembert, veuve Ghislain Lemaire, Née à Mortagne le 11/03/37, décédée à Grandglise le 17/11/22, domiciliée en maison de repos à Grandglise. Funérailles célébrées à Quevaucamps.

Mme Francine Vion, épouse Emile Amorison, née à Wadelincourt le 20/09/47, décédée à Basècles le 17/11/22, domiciliée rue du Carme 150 à Basècles.

Mme Chantal Cocu, célibataire, née à Tournai le 17/01/62, décédée à Mons le 18/11/22, domiciliée rue Grande 153 à Basècles.

M. José Martin, né à Grandglise le 12/12/50, décédé à Tournai le 20/11/22, domicilié rue Grande 173 à Basècles.

Mme Elvire Ceuterick, veuve Octave Marin, née à Etikhove le 14/02/1921, décédée à Péruwelz le 23/11/22, domiciliée en maison de repos à Péruwelz. Funérailles célébrées à Harchies.

M. Daniel Vandelannoitte, époux Jocelyne Cocu, né à Wervik le 2/02/53, décédé à son domicile le 22/11/22, domicilié rue Fénèque 10 à Quevaucamps.





Vivre Ensemble 2022 - Faim de justice sociale !

Depuis une vingtaine d'années, le nombre de personnes ayant recours à l'aide alimentaire en Belgique ne cesse d'augmenter et reflète l'appauvrissement croissant d'une grande partie de la population. Selon la Concertation aide alimentaire de la Fédération des Services Sociaux, 600 000 personnes seraient aujourd'hui concernées, contre 450 000 en 2019, et la situation ne risque pas de s'améliorer au regard des crises énergétique et économique actuelles. Dans ce contexte, l'espérance en la justice sociale résonne plus que jamais. Et « le Seigneur fait justice aux opprimés, aux affamés, il donne le pain [...] » (Ps 145) et appelle les dirigeants à gouverner avec justice.

Car en effet, si l'aide alimentaire constitue un secours indispensable pour permettre à chacun et chacune de s'alimenter, elle reste une solution à court terme et est le symptôme d'un **système global marqué par de profondes injustices sociales et inégales répartitions des richesses**. La société l'utilise comme réponse institutionnalisée et structurelle pour lutter contre la précarité alimentaire, alors qu'il ne s'agit que d'un mode de gestion de celle-ci. Ce faisant, elle se déresponsabilise de mettre en place de véritables politiques cohérentes, visant à lutter contre les inégalités et l'exclusion sociale, allant parfois jusqu'à attribuer la responsabilité de leur pauvreté aux personnes qui en souffrent.

Pourtant, la faim est loin d'être un problème individuel : c'est le système économique, social et politique, belge et mondialisé, qui est au cœur du problème. Soulignons par ailleurs qu'alors que le droit à l'alimentation figure dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, pourtant ratifiée par la Belgique, cette dernière ne l'a toujours pas explicitement inscrit dans sa Constitution.

Au cours de la campagne de l'Avent 2022, Action Vivre Ensemble continuera son travail de conscientisation et de sensibilisation à cette précarité toujours croissante, tout en poursuivant son plaidoyer pour réclamer un **véritable changement au niveau structurel**. Et les pistes sont nombreuses : une augmentation de tous les revenus de remplacement au-dessus du seuil de pauvreté, une fiscalité qui redistribue mieux les richesses, des services publics de meilleure qualité et moins chers, une régulation du commerce international en matière de droits humains et de qualité de l'alimentation, une accessibilité à tous de l'alimentation durable dans la restauration collective, et bien d'autres.

Car le Royaume de Dieu, c'est redonner à chaque être humain la dignité d'homme et de femme en luttant, spécialement cette année, contre une précarité alimentaire d'ordre humanitaire d'urgence.

Ce Royaume-là est déjà à l'œuvre chez Action Vivre

Ensemble : les **109 associations de lutte contre la pauvreté soutenues cette année** se donnent sans compter pour que toutes et tous aient une vie décente, digne et responsable. En ce temps de l'Avent, Action Vivre Ensemble soulignera le travail de tous les mouvements et projets de la société civile qui luttent au quotidien pour combler les lacunes des pouvoirs publics et assurer à chacun et chacune le droit à une alimentation de qualité, qui, au-delà d'être un besoin vital, est d'abord et avant tout un droit humain.

« La grâce que Jésus donne à l'humanité est celle d'une conscience de la dignité universelle de l'être humain. Que cette grâce progresse dans notre monde, qu'elle envahisse nos cœurs et ceux de tous nos frères et sœurs ! »

Mgr Jean-Pierre Delville

Vidéo sur You Tube : <https://youtu.be/PmljvuaFT8I>

Soutenir les associations de lutte contre la pauvreté

La collecte du troisième dimanche d'Avent (10 et 11 décembre) est dédiée à Action Vivre Ensemble. Toutes les associations soutenues pendant l'Avent sont des lieux où chaque personne en situation de pauvreté retrouve des conditions d'une vie digne.

Un virement : BE91 7327 7777 7676 (communication : 7048)

Un dic : www.avent.vivre-ensemble.be

En scannant ce QR code :



Attestation fiscale délivrée pour tout don de 40 € et plus.

Merci pour votre solidarité